

## La ganterie "moderne" a-t-elle existé? L'exemple de la Maison Reynier, du "maitre-gantier" à la Société Anonyme (1832-années 1930)

Audrey Colonel

### ▶ To cite this version:

Audrey Colonel. La ganterie "moderne" a-t-elle existé? L'exemple de la Maison Reynier, du "maitregantier" à la Société Anonyme (1832-années 1930). La Pierre et l'Ecrit Revue d'histoire et du patrimoine en Dauphiné, 2020. hal-02902759

HAL Id: hal-02902759

https://hal.science/hal-02902759

Submitted on 26 Aug 2021

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# La ganterie « moderne » a-t-elle existé ? L'exemple de la Maison Reynier, du « maître-gantier » à la Société Anonyme (1832-années 1930)<sup>1</sup>

Par Audrey Colonel, doctorante en histoire contemporaine à l'Université Grenoble Alpes/LARHRA

**Référence :** Audrey Colonel, "La ganterie "moderne" a-t-elle existé ? L'exemple de la Maison Reynier, du "maitre-gantier" à la Société Anonyme (1832-années 1930)", *La Pierre et l'Ecrit. Revue d'histoire et du patrimoine en Dauphiné*, avril 2020.

Grande industrie de la région dauphinoise, la ganterie a marqué l'histoire de Grenoble. Elle a acquis une importance considérable au cours du XIXe siècle, période à laquelle se constituent de nombreuses sociétés de ganterie. Tandis qu'au XVIIIe siècle les maisons de ganterie étaient gérées par un « maître gantier » inséré dans un réseau pour produire et vendre des gants, le XIXe siècle voit naître la dénomination de « fabricant de gants » au fur et à mesure que les ganteries se structurent en sociétés en nom collectif. Cette nouvelle forme juridique qu'ont tendance à prendre les ganteries grenobloises au XIXe siècle s'explique par le besoin du fondateur d'associer des membres de sa famille aux affaires ou de constituer des associations d'intérêts avec des mégissiers ou des teinturiers. Le dernier tiers du XIXe siècle correspond à une période de mutation d'une partie du secteur d'activité : certaines ganteries en plein essor réalisent une intégration verticale en amont, incorporant ainsi ces industries annexes à leur activité à l'image de la Maison Reynier, et en aval pour la vente des produits finis.

Emblématique de la phase de modernisation de l'activité gantière qui se produit à partir des années 1870, cette dernière est l'une de ces ganteries à caractère familial qui a su évoluer avec son temps pour répondre aux exigences nouvelles de la demande et faire face aux différentes crises que subit cette activité au cours du XIX<sup>e</sup> siècle et au début du XX<sup>e</sup> siècle. La Maison Reynier a laissé peu de trace dans les archives, mais les documents conservés sont intéressants car ils permettent de cerner le passage de la fabrique à l'usine à l'œuvre à la fin du XIX<sup>e</sup>

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Je remercie Anne Dalmasso pour son aide précieuse dans l'élaboration de cet article et Hervé Joly pour ses conseils quant à l'analyse des actes de sociétés.

siècle. Riche d'informations, les actes de sociétés<sup>2</sup> permettent de reconstituer un morceau de l'histoire de cette ganterie constituée en plusieurs sociétés successives à partir de 1882. C'est principalement sur cette source que s'appuie ce travail, complété par des plans de bâtiments édifiés pour loger les activités de la société et par quelques articles illustrés de photographies parus dans la revue Ganterie fondée en 1919 par la Chambre Syndicale des Fabricants de Gants de Grenoble en partenariat avec un publicitaire lyonnais. Les registres d'état civil fournissent les informations relatives aux différents acteurs liés à l'objet d'étude.

Ce travail retrace l'évolution de cette ganterie sur un siècle environ, depuis sa fondation jusqu'à sa transformation en société anonyme dans les années 1930 - excluant la problématique du déclin progressif de l'activité gantière après la seconde Guerre Mondiale et vise à montrer ce qu'est une ganterie que nous pouvons qualifier de « moderne ». « Maitre-Gantier »<sup>3</sup> à la fondation de sa Maison de ganterie en 1832, Séverin Reynier lui donne le statut de société en 1882, intègre à son activité la préparation des peaux pour limiter les intermédiaires et contrôler cette phase clés de la chaine de production dont dépend la qualité du produit fini, expose ses gants aux Expositions Universelles. Après sa mort, sa descendance agrandit considérablement la société, la dote de bâtiments industriels dispersés sur plusieurs sites de production au sein de Grenoble et à l'extérieur, crée des ateliers pour accueillir des ouvriers et ouvrières en présentiel, cherche à innover en permanence, etc. Ces pratiques permettent de qualifier cette maison de ganterie de moderne à partir de la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, par opposition à la ganterie traditionnelle qui ne dispose pas de locaux qui lui sont propres, appuyée sur un réseau de travail à domicile, passant par des intermédiaires pour se fournir en matière première et revendre ses produits. Il s'agira donc de démontrer que la ganterie « moderne » a existé à travers l'exemple de la ganterie Reynier et de montrer quelles en sont les caractéristiques.

Une première partie sera centrée sur le temps du fondateur, mettant en contexte la création de la Maison Reynier au début du XIX<sup>e</sup> siècle avant d'analyser dans une seconde partie le développement fulgurant de cette ganterie constituée en société gérée par la deuxième génération Reynier qui saura donner une impulsion nouvelle aux affaires à la fin du XIXe siècle.

#### I/L'héritage du XIX<sup>e</sup> siècle : de la fondation paternelle à l'association des fils

#### 1/ Début XIX<sup>e</sup> – années 1880 : le temps du fondateur

La ganterie Reynier est fondée en 1832<sup>4</sup> à Grenoble par Séverin Reynier (1801-1887) originaire de Saint-Jean-de-Vaulx en Isère. C'est dans cette localité qu'il nait de l'union de Pierre Hugues François Reynier (mort en 1842)<sup>5</sup> et Euphrosine Morin (morte en 1834)<sup>6</sup>. La famille s'installe à Grenoble au début du siècle où Séverin Reynier s'associe en 1827 à un individu connu sous le nom de Badier pour la fabrication de gants de peaux, avant de créer seul son affaire en 1832. La ganterie Reynier a laissé peu de traces pour la période antérieure

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Pour plus d'informations au sujet de ce type de source voir Hervé Joly, L'exploitation des actes de sociétés pour l'histoire des entreprises : intérêts et difficultés, Entreprises et Histoire, 2003, pp.120-126.

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Entre les années 1830 et 1860 environ, Séverin Reynier est renseigné en qualité de « Maitre-gantier » dans les sources qui le mentionne puis de « Négociant » ou de « Fabricant de gants » à partir des années 1870.

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup> AM Grenoble, *Dictionnaires biographiques du département de l'Isère*, 1906.

<sup>&</sup>lt;sup>5</sup> *Ibid.*, 3E 50, Etat civil : registre des décès de 1842, septembre, n°771.

<sup>&</sup>lt;sup>6</sup> AD 38, 9NUM/5<sup>E</sup>403/5, registres des mariages de Saint-Jean-de-Vaulx, 1807-1862

aux années 1880 mais il semblerait que Séverin Reynier ait collaboré avec un « fabricant de gants » dénommé Paul Sorel (1816-1897) présenté dans un écrit produit au début du XX<sup>e</sup> siècle comme un « *Collaborateur dévoué et associé de M. Séverin Reynier* [...] »<sup>7</sup>. Les deux individus semblent très liés si l'on en croit les actes de naissances des enfants de Séverin Reynier sur lesquels Paul Sorel apparait comme témoin.



**Document 1 : Portrait de Séverin Reynier** 

Source : Archives Municipales de Grenoble, Dictionnaires Biographiques du département de l'Isère, année 1906

Séverin Reynier n'est pas un homme parti de rien. L'installation en ville se fait aux côtés des parents ayant acquis le statut de propriétaire à la fin de leur vie. Il perçoit un héritage qu'il saura faire fructifier par le biais de l'industrie gantière. A cela s'ajoute une alliance intéressante avec la famille Viallet en 1848 lorsqu'il épouse Efrosine Stéphanie née Viallet (1813-1859), fille de « propriétaire »<sup>8</sup>, également originaire de Saint-Jean-de-Vaulx, « rentière » à sa mort. La dot apportée au mariage a certainement contribué au développement de la société de ganterie qui prend son essor dès la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. Ensemble, ils ont quatre enfants dont trois fils qui seront progressivement associés aux affaires dans le dernier tiers du XIX<sup>e</sup> siècle.

<sup>&</sup>lt;sup>7</sup> AM Grenoble, *Dictionnaires biographiques du département de l'Isère*, 1906.

<sup>&</sup>lt;sup>8</sup> AD 38, registre des naissances Saint-Jean-de-Vaulx, 1813, n°18.

### **Document 2 : Les enfants de Séverin Reynier<sup>9</sup> :**

#### Auguste Reynier (1849-1929)

Né en 1849 à Grenoble, Pierre Auguste Séverin Reynier – dit Auguste – est l'ainé des quatre enfants de Séverin Reynier et Ephrosine Stéphanie née Viallet. En 1920, à Lyon, il épouse Blache Marie Jeanne Françoise, fille d'un « chaudronnier », originaire de Caluire et Cuire. Il meurt neuf ans plus tard en 1929.

## Henri Reynier (1856- ?)

Henri – de son nom complet Charles François Henry – est né en 1856 à Grenoble. Il se marie en 1927 avec Marie Amable Souilhat à La Tronche (Isère).

En 1923, « en vertu d'un jugement du tribunal civil de Grenoble », il adopte l'un des fils de son frère Paul, Auguste Séverin Reynier (1890-1966).

#### Paul Reynier (1851-1907)

Le deuxième fils, de son nom complet Jean Paul Sévère Edmond Reynier<sup>1</sup> - dit Paul – est né à Grenoble en 1851 et meurt en 1907. Marié à Laure De Chanrond (1861-1926) en 1883, il a trois enfants : Séverin Paul Louis Reyier, Auguste Séverin Reynier (1890-1966) et Stéphanie Josèphe Marie Reynier (1886-1979).

### <u>Euphrosine Stéphanie Marie Reynier</u> (1854- 1918)

Née en 1854 à Grenoble, Euphrosine Stéphanie Marie Reynier épouse en 1880 Gabriel Marie Octave Thomas (1853-1925), « Trésorier payeur général honoraire » à la fin de sa carrière. Ensemble, ils ont plusieurs enfants dont Marie Séverin Charles Octave né en 1881 et Gabriel Marie Octave né en 1882, qui sera associé à la ganterie Reynier à partir de 1913.

L'étude des registres d'état civil met en lumière les déplacements successifs au sein de la ville du lieu de vie familiale des Reynier au cours du XIX<sup>e</sup> siècle. Le premier domicile connu après leur arrivée à Grenoble se situe au n° 10 place Grenette<sup>10</sup>, où Séverin Reynier réside avec ses parents dans les années 1830. Durant les deux décennies suivantes, ils demeurent dans la propriété familiale rue de Sault, n° 6, où meurt le père, Pierre Hugues François Reynier en 1842. Séverin Reynier en hérite et y installe sa femme qui donne naissance en ces lieux à leurs quatre enfants avant d'y mourir en 1859<sup>11</sup>. Sans connaître la date du changement de domicile, nous savons que Séverin Reynier a ses appartements dans le bâtiment abritant son commerce de ganterie rue de France, n° 2, en 1881.

Dans les années 1840, la Maison Reynier emploie 150 femmes et 18 hommes à la confection des gants dont la production est équivalente à 8000 douzaines de gants vendus principalement en France et en Angleterre<sup>12</sup>. C'est à partir de cette période que la réputation de l'entreprise se construit, positionnée sur le marché du luxe. Très tôt, Séverin Reynier comprend l'intérêt de

<sup>&</sup>lt;sup>9</sup> Document établi à partir des registres d'état civil.

<sup>&</sup>lt;sup>10</sup> AM Grenoble, 3 E 42, état civil : registre des décès de 1834, février, n° 148.

<sup>&</sup>lt;sup>11</sup> *Ibid.*, 3 E 67, état civil, registre des décès de 1859, février-mars, n° 315.

<sup>&</sup>lt;sup>12</sup> AD 38, 138M1, Statistique industrielle du département de l'Isère, Renseignements statistiques recueillis en 1843 en exécution de la circulaire du Ministre de l'agriculture et du commerce du 9 juillet 1843.

présenter ses produits aux Expositions Nationales et Universelles. Celles-ci constituent un moyen de promotion non négligeable permettant de faire reconnaitre un savoir-faire par l'obtention de prix décernés par un jury qui sont ensuite utilisés sur les documents commerciaux et publicitaires comme gage de qualité. Ainsi, en 1844, Séverin Reynier obtient une médaille de bronze à l'Exposition de Paris à l'issue de laquelle le jury émet un commentaire élogieux à l'égard de ses produits exposés :

« M. Reynier a exposé une collection de gants très-bien soignés, et d'une grande perfection de couture, il a conservé la couture piquée faite d'une manière supérieure.

Le jury départemental signale particulièrement la bonne coupe et la confection des gants de ce fabricant qui occupe d'ailleurs un grand nombre d'ouvriers, pour produire 8 à 9.000 douzaines de paires de gants, dont le tiers pour l'exportation.

Le jury lui vote une médaille de bronze pour sa bonne couture, et la beauté de ses peaux. »<sup>13</sup>.

En 1878, à Paris, alors que d'autres fabricants de gants ont fait le choix d'exposer collectivement leurs produits pour promouvoir le centre de ganterie grenoblois, Séverin Reynier continue d'exposer individuellement ses gants et obtient une médaille d'argent. Après sa mort, ses fils adopteront la même stratégie et, bien qu'en bon terme avec les acteurs de ce milieu, ils ne prendront pas part aux expositions collectives. Une médaille d'or leur est décernée lors de l'Exposition parisienne de 1889 puis un rapport plutôt flatteur à Chicago en 1893 :

« Parmi les plus remarquées par le public américain, il faut citer la maison Reynier, de Grenoble, qui était très simple, mais dont l'arrangement intérieur était fait avec un goût exquis. Ce fabricant presque exclusif de Suède avait exposé des gants superbes et de toutes longueurs, mais surtout des gants extra-longs dont quelques paires avaient de très jolies broderies. »<sup>14</sup>.

# 2/ La structuration en société : une intégration progressive de la deuxième génération en vue d'une succession à venir

La deuxième génération entre peu à peu dans les affaires à partir des années 1870. Les deux fils ainés, Auguste (1849-1929) et Paul (1851-1907), sont intégrés progressivement dans l'entreprise du vivant de leur père tandis qu'Henri (1856-?), le cadet, ne sera associé qu'après sa mort. Dès 1875, ils sont nommés « employés intéressés » <sup>15</sup>, puis acquièrent le statut d'associé à la fin de l'année 1881 lorsque la Maison Reynier se constitue en société pour la première fois. Celle-ci est effective au 1<sup>er</sup> janvier 1882 pour une durée de six ans et prend la forme d'une Société en Nom Collectif destinée à « la fabrication des gants » <sup>16</sup>. Elle s'inscrit dans la continuité des affaires paternelles, officialisant ainsi le caractère familial de la ganterie. Même si les sources ne fournissent que peu d'indication à ce sujet, il est probable que les fils participaient déjà à l'affaire familiale en aidant quotidiennement leur père dans la ganterie, apprenant ainsi le métier avant d'être impliqués officiellement en vue de lui succéder. Dès lors, sans qu'il n'y ait d'attributions prédéfinies, Auguste et Paul sont autorisés

<sup>&</sup>lt;sup>13</sup> CNAM-BIB 8 Xae 23, Exposition des produits de l'industrie française, Rapport du jury central en 1844, p. 601, consultée sur cnum-cnam.fr le 24/04/2019.

<sup>&</sup>lt;sup>14</sup> Rapports de l'Exposition Internationale de Chicago de 1893, publié sous la direction de M. Camille Krantz, Comité 26 Vêtements et accessoires de la toilette, p. 147, consultée sur cnum-cnam.fr le 24/04/2019.

<sup>&</sup>lt;sup>15</sup> AD 38, 11U421, Acte de Société Reynier, 1881.

<sup>&</sup>lt;sup>16</sup> Ibid.

à gérer et administrer la société au même titre que leur père ainsi qu'à faire usage de la signature sociale. Ils doivent consacrer tout leur temps à la Société contrairement à leur père « que son âge dispense de tout concours effectif »<sup>17</sup>. Il s'agit là d'une manière de se retirer progressivement des affaires tout en gardant une emprise sur l'entreprise qu'il a fait naitre cinquante ans auparavant, s'assurant ainsi que le patrimoine légué soit bien géré.

Le capital s'élève à 250 000 francs. Séverin Reynier apporte son ancien commerce d'une valeur de 130 000 francs ainsi que le bâtiment dans lequel il est exploité, à savoir : « *Toute la portion de l'hôtel Franquières sise à Grenoble rue de France n*°2 »<sup>18</sup>. Cette propriété lui appartenant estimée à 70 000 francs abrite le siège social de la société jusqu'en 1892. L'étude d'Annuaires et Almanachs du commerce permet d'affirmer que la ganterie Reynier était déjà établie rue de France en 1871. Auguste et Paul apportent chacun la somme de 25 000 francs.

Après sa mort en février 1887<sup>19</sup>, ses quatre enfants feront bon usage de l'héritage qui, loin d'être dilapidé, va fructifier grâce aux ambitions expansionnistes de la génération suivante. La mention de « rentier » sur son acte de décès témoigne de l'ascension sociale de cet homme arrivé à Grenoble au début du siècle. Qualifié de « très riche » dans les rapports d'inspection de la succursale de la Banque de France à Grenoble, il possède « un million de fortune » en 1875 et « plus d'un million de fortune »<sup>20</sup> en 1884 selon cette source. L'activité gantière lui a permis de se constituer un patrimoine légué à sa descendance, inscrivant ainsi la famille dans la bourgeoisie industrielle grenobloise.

# II/ Vers la ganterie moderne : le développement de la Maison Reynier de 1890 aux années 1920

### 1/ L'association des trois frères

C'est à partir des années 1890 que la Maison Reynier glisse progressivement vers la « ganterie moderne » dont la principale caractéristique réside dans l'intégration verticale : les industries annexes — mégisserie et teinturerie — sont ainsi incorporées à l'entreprise de ganterie afin de supprimer des intermédiaires dans la phase qui précède la conception du gant. Gain d'argent et de temps mais aussi plus de liberté dans le choix des techniques employées pour transformer la matière première sont les avantages qui découlent du choix fait par les fils de Séverin Reynier d'intégrer la préparation des peaux à la société de fabrication de gants. A cet effet, plusieurs propriétés sont acquises par la société en vue de l'édification d'usines et bâtiments industriels dans Grenoble.

En 1888, le troisième fils, Henri Reynier, s'associe à ses frères après la disparition de son père pour exploiter la ganterie familiale destinée à la « *fabrication des gants* »<sup>21</sup> qui prend le nom de « Reynier frères » en 1893<sup>22</sup>. Formée sur le même modèle que la précédente, cette nouvelle société dispose d'un capital de 198 000 francs. Henri fournit 66 000 francs en espèces tandis que Paul et Auguste apportent l'actif de l'ancienne société évalué à 132 000 francs comprenant :

<sup>&</sup>lt;sup>17</sup> Ibid.

<sup>&</sup>lt;sup>18</sup> Ibid.

<sup>&</sup>lt;sup>19</sup> AM Grenoble, 3E 95, Etat civil: registre des décès de 1887, février, n°272.

<sup>&</sup>lt;sup>20</sup> Mission Historique de la Banque de France, Rapport d'Inspection de la succursale de Grenoble, 1842-1970.

<sup>&</sup>lt;sup>21</sup> AD 38, 11U423, Acte de Société Reynier, 1887.

<sup>&</sup>lt;sup>22</sup> *Ibid.*, 11U425, Modification d'acte de Société Reynier, 1893.

- « 1° Toute la portion de l'hôtel Franquières, sis à Grenoble, rue de France, n°2 [...];
- 2° Une parcelle de terrain située<sup>23</sup> à Grenoble, formant le sixième lot de l'ilôt J. des terrains provenant des fortifications déclassées de la ville de Grenoble d'une contenance de sept cent cinquante-trois mètres quinze décimètres carrés [...];
- 3° Et diverses valeurs commerciales, marchandises et créances prises dans celles de ladite société existante entre eux. »-<sup>24</sup>.

Prémices du développement à venir, l'acte de formation de cette société prévoit la possibilité d'un transfert du siège social en vue de son agrandissement sur un terrain situé n°2 rue Maréchal Dode, acquis en janvier 1887 au prix de 26 736, 80 francs auprès d'un négociant dénommé Jules Biron qui le possédait depuis 1885. Après avoir déposé une demande à la municipalité grenobloise au mois de mai 1887, les gérants de la société obtiennent l'autorisation d'établir « un magasin-entrepôt de peaux sèches conservées à l'aide de produits odorants »<sup>25</sup> l'année suivante. Un « bâtiment à usage industriel élevé de quatre étages, bâtiment logeant une chaudière, cour, le tout d'une superficie de sept cent quatre-vingt-quinze mètres carrés environ »<sup>26</sup> est édifié pour accueillir la manufacture de gants dès 1892<sup>27</sup>. Transféré l'année suivante, le siège social restera à cette adresse jusqu'à la fermeture définitive de l'entreprise dans les années 1960. Toutefois, les locaux rue de France ne sont pas désertés : les sources mentionnent encore une activité de ganterie en 1920 pour la fabrication des gants de marques inférieures à ceux portant la marque « Reynier » apposée sur les produits hauts de gamme de l'entreprise qui se fabrique dans la manufacture de la rue Maréchal Dode.

Le « plan d'ensemble » de cette propriété établi en 1888 montre la disposition du bâti et fournit quelques informations quant à la fonction de certaines pièces situées dans le bâtiment industriel. Ce dernier se compose d'un « atelier de réparations » et de trois autres pièces dont les fonctions suivantes sont renseignées : « réception de couture », « assortiment », « fentes ». Comme les autres ganteries grenobloises, la Maison Reynier emploie des ouvriers et ouvrières qui travaillent à domicile pour la coupe et la couture des gants. Elle ne dispose pas encore d'atelier pour la réalisation de ces travaux, mais en fera aménager plus tard dans un bâtiment voisin réaménagé vers 1900. L'entrepôt de peaux sèches doit être établi « au quatrième étage de la fabrique de gants projetée » 28 selon l'autorisation préfectorale obtenue en 1888. Une cour et une chaudière font la jonction entre ce bâtiment qui abrite la manufacture de gants et les logements patronaux. De la même manière que leur père logeait dans l'immeuble abritant la ganterie rue de France, les fils ont fait aménager leur lieu de vie à proximité immédiate de la manufacture. Ces hôtels particuliers qu'ils font édifier témoignent de leur richesse évaluée à « plus de 400 mfrs de fortune » 29 pour chacun des frères par la Banque de France en 1890.

Paul Reynier demeure au n°4 de la rue Maréchal Dode dans un magnifique édifice sur lequel ses initiales sont aujourd'hui encore gravées sur la façade. Après sa mort, sa femme Laure née Chanrond continue de vivre en ces lieux avec l'un de ses fils, Louis Reynier impliqué dans

<sup>&</sup>lt;sup>23</sup> Il s'agit du terrain situé rue Maréchal Dode à Grenoble.

<sup>&</sup>lt;sup>24</sup> AD 38, 11U423, Acte de Société Reynier Frères, 1887.

<sup>&</sup>lt;sup>25</sup> AM Grenoble, 6FI3727, mai 1887.

<sup>&</sup>lt;sup>26</sup> AD 38, 11U427, Acte de Société Reynier frères, 1896.

<sup>&</sup>lt;sup>27</sup> AM Grenoble, Annuaire téléphonique de l'année 1892.

<sup>&</sup>lt;sup>28</sup> AD 38, 120M32, Dossier « Reynier, Dépôt de peaux sèches conservées à l'aide de produits odorants », Affiche « Autorisation d'établir un entrepôt de peaux sèches voie n°111, ilot J, n°4, à Grenoble », 3 avril 1888.

<sup>&</sup>lt;sup>29</sup> Mission Historique de la Banque de France, Rapport d'Inspection de la succursale de Grenoble, 1842-1970.

l'administration de la ganterie dès sa majorité. Auguste Reynier occupe une vaste demeure située au n°6 dont les plans réalisés en 1921 à l'occasion d'une restauration de façade<sup>30</sup> dévoile un intérieur spacieux composé d'un étage comportant une vaste bibliothèque témoignant de son goût pour la culture. Moins impliqué que ses frères dans l'affaire familiale à partir de 1896, Henri Reynier vit à environ trois cents mètres, place Victor Hugo n°10. A la différence de la précédente, la nouvelle société formée à cette date lui accorde « le droit de ne consacrer aux affaires sociales que telle partie de son temps que bon lui semblera et de s'occuper de toutes autres affaires étrangères au but de la société »<sup>31</sup>.

Document 3 : Photographies de l'ancienne ganterie Reynier et des logements patronaux



a/ Cette vue panoramique de l'actuel rue Maréchal Dode montre les bâtiments qui ont abrité la manufacture de gants Reynier à droite et les logements patronaux édifiés par les trois fils de Séverin Reynier pour y

vivre.

Source: Audrey Colonel, 2019.

burce: Audrey Colonel, 2019.

<sup>&</sup>lt;sup>30</sup> AM Grenoble, 7FI1532-1536, Autorisation de voirie : plans extraits des dossiers de l'année 1921, Maréchal Dode, rue n°6, dossier 541.

<sup>&</sup>lt;sup>31</sup> AD 38, 11U427, Acte de Société Reynier Frères, 1896.



Source: Audrey Colonel, 2019.

b/ La photographie ci-dessus montre l'ancienne demeure patronale édifiée et habitée par les fils Reynier fin XIX<sup>e</sup>-début XX<sup>e</sup>, léguée ensuite à leur descendance.

c/ Ci-dessous, une photographie de l'actuel bâtiment ayant logé la Manufacture de gants Reynier, vue du Cours Gambetta.



Source: Audrey Colonel, 2019.

A partir de 1896, la préparation des peaux fait partie intégrante des activités de la société comme en témoigne l'article premier de l'acte de constitution renouvelant la précédente société pour quinze ans : « Il est formé par ces présentes, entre Monsieur Pierre Auguste Séverin Reynier, Monsieur Paul Sévère Edmond Reynier et Monsieur Charles François Henri Reynier, une Société en nom collectif ayant pour objet la fabrication et la vente des peaux et des gants » <sup>32</sup>. L'analyse de cet acte de société conclut entre les trois frères en 1896 confirme une volonté de développement des affaires. L'extension se manifeste par une augmentation du capital réalisée par un apport en numéraire d'un montant de 25 000 francs versé par chacun des associés le portant à 375 000 francs. Elle est aussi visible à travers son patrimoine accru au cours des années précédentes. Á la manufacture de gants de la rue Maréchal Dode estimée à 217 000 francs et équipée de « machines, matériel, outillage et mobilier industriels » <sup>33</sup> à

<sup>32</sup> Ibid.

<sup>&</sup>lt;sup>33</sup> Ibid.

hauteur de 58 000 francs s'ajoute un immeuble situé 57 cours Saint-André acheté à la Société des Ouvriers teinturiers en peaux de Grenoble<sup>34</sup> en 1892 au prix de 21 500 francs. Après acquisition du terrain, les Reynier ont fait démolir les constructions préexistantes pour faire édifier un « *bâtiment à usage industriel* » d'une superficie de 800 m² adapté à l'exploitation d'une teinturerie en fonction en 1896 dont le « *matériel, l'agencement et outillage* » sont évalués à 1000 francs<sup>35</sup>. L'établissement d'une teinturerie en ces lieux semble avoir été temporaire puisque l'acte de société de 1913 fait mention d'un « *bâtiment ayant rez-de-chaussée et deux étages à usage d'ateliers de coupe* »<sup>36</sup> de la même superficie à cette adresse. Il est probable que cette teinturerie ait été déplacée rue Arago<sup>37</sup> vers 1899, libérant ainsi une partie du bâtiment du cours Saint-André pour y installer des ateliers de coupe en complément des ateliers de la manufacture de gants de la rue Maréchal Dode.

La liste des apports faits à la Société fondée en 1913 révèle une acquisition supplémentaire venue compléter le patrimoine sociétaire à la fin du siècle passée. En octobre 1898, la Société Reynier Frères achète un terrain situé au n°24 de la rue Arago à Grenoble au prix de 100 000 francs, où sont édifiés un magasin de peaux brutes et une teinturerie puis une usine de mégisserie<sup>38</sup>: 20 000 francs sont payés comptant et les 80 000 restants sont payés en trois fois les 31 mai 1900, 4 octobre 1900 et 13 janvier 1908, témoignant ainsi de l'organisation financière des frères Reynier qui investissent pour agrandir la société de ganterie.

Dès l'acquisition de cette portion de territoire située dans un quartier industriel de la ville coincé entre l'Isère et le Drac appelé aussi « quartier des Abattoirs », les frères Reynier font une demande à la municipalité en vue « d'obtenir l'autorisation d'établir un entrepôt de peaux sèches et vertes et une teinturerie de peaux »<sup>39</sup>. Les bâtiments industriels subiront plusieurs agrandissements successifs. La mégisserie est conçue en 1914 puis la teinturerie est agrandie en 1926 comme l'atteste la demande effectuée à la municipalité grenobloise en vue d'obtenir « l'autorisation nécessaire pour construire un bâtiment prolongeant le bâtiment actuel à l'angle de la rue du Mens et du chemin de la scierie, sur le terrain appartenant à cette société, 24 rue Arago. »<sup>40</sup> acceptée par le directeur du Bureau d'hygiène.

La société a aussi réalisé une intégration verticale en aval. Pour la vente de ses produits de ganterie, elle possède des succursales à Londres, à New-York et à Montréal dont on ignore la date exacte d'ouverture mais qui existe déjà au début du XX<sup>e</sup> siècle selon les Dictionnaires biographiques du département de l'Isère de l'année 1906.

<u>2</u>/ <u>L'élargissement du cercle familial à la tête de la Société : l'association de la troisième génération après le fondateur</u>

<sup>&</sup>lt;sup>34</sup> La Société des Ouvriers coloristes de Grenoble est une société anonyme fondée en 1871 pour teindre à façon les peaux pour ganterie. Son siège social se situait à Grenoble, 57 cours Saint-André. En 1888, elle est transformée en une société à capital variable dont l'expiration est prévue en 1894 si celle-ci n'est pas renouvelée.

<sup>&</sup>lt;sup>35</sup> AD 38, 11U427, Acte de Société Reynier Frères, 1896.

<sup>&</sup>lt;sup>36</sup> *Ibid.*, 11U448, Acte de Société Reynier et C<sup>ie</sup>, 1913.

<sup>&</sup>lt;sup>37</sup> La rue Arago est ainsi baptisée en 1900. Elle portait le nom d'avenue du Polygone avant cette date.

<sup>&</sup>lt;sup>38</sup> AD 38, 11U448, Acte de Société Reynier et C<sup>ie</sup>, 1913, origine de la propriété; AM Grenoble, 7FI2872-2874, Autorisation de voirie : plans extraits des dossiers de l'année 1914, rue Arago, n°24, dossier 460.

<sup>&</sup>lt;sup>39</sup> AM Grenoble, 6FI4507.

<sup>&</sup>lt;sup>40</sup> *Ibid.*, 1926BH153, 26 juin 1926.

Dans les années 1910, le cercle familial à la tête de la Maison Reynier se recompose : l'un des trois frères, Paul, est décédé en 1907 et deux individus de la troisième génération entrent en scène. Ainsi, « Reynier frères » devient « Reynier et Cie » en 1913 au moment où deux des petits-fils du fondateur s'associent à Auguste et Henri Reynier. Il s'agit de Gabriel Marie Octave Thomas, né en 1882 de l'union entre Euphrosine Stéphanie Marie Reynier – fille du fondateur – et Marie Joseph Gabriel Octave Thomas, « avocat, fondé de pouvoir à la trésorerie général de l'Isère »<sup>41</sup>, et de Séverin Paul Louis Reynier, issu du mariage entre Marie Joseph Thérèse Laure de Chanrond (1861-1926) et Paul Reynier. Son frère, Auguste Séverin Reynier (1890-1966) n'apparait sur les documents administratifs qu'à partir des années 1920, comme sa sœur Stéphanie Josèphe Marie Reynier (1886-1979).

Financièrement plus puissante, la société de 1913 au capital de 600 000 francs est fondée en continuation de la précédente pour « l'exploitation d'une manufacture de gants [...] et toutes les opérations se rattachant à la fabrication et à l'achat et la vente des peaux et des gants »<sup>42</sup>. Les nouveaux associés apportent chacun 25 000 francs en numéraire tandis qu'Auguste et Henri Reynier injectent dans la nouvelle société la manufacture de gants qu'ils possèdent et exploitent en commun comprenant « diverses marchandises en magasins » pour une somme de 140 000 francs et le fonds industriel et commercial d'une valeur de 60 000 francs composé de « la clientèle et l'achalandage attachés à la maison de commerce ainsi que son organisation commerciale, la marque de fabrique et la suite des affaires, le mobilier de Bureau, le matériel fixe et mobile se trouvant dans les immeubles ci-après apportés »<sup>43</sup>. Estimés à 350 000 francs, ces immeubles se répartissent sur trois sites :

« 1° - Un tènement d'immeubles situé rue Maréchal Dode n°2, comprenant : bâtiments à usage industriel, élevé de quatre étages sur rez-de-chaussée et sous-sol, bâtiments de chaufferie, dépendances diverses et cour, le tout occupant une superficie de sept cent quatre-vingt-quinze mètres carrés environ, confiné :

Au Nord par la Chambre de commerce de Grenoble, A l'Est par le boulevard Gambetta Au Sud par la rue Maréchal Dode, Et à l'Ouest par l'Hôtel de la famille Paul Reynier.

2° - Un tènement d'immeubles situé cours de Saint André n°77<sup>44</sup>, comprenant : bâtiment ayant rez-de-chaussée et deux étages à usage d'ateliers de coupe, dépendances diverses cour et terrain, de la contenance de Huit cent mètres carrés environ, [...] confiné :

Au Nord par M. Cerutti, A l'Est par M. Pellet, Au Sud par M. Jules Martin, Et à l'Ouest par le cours de Saint-André

3° - Un tènement d'immeubles, situés à Grenoble, rue Arago n°24, comprenant : bâtiment à usage de magasin de peaux brutes, autre bâtiment à usage de teinturerie, petite maison

<sup>&</sup>lt;sup>41</sup> *Ibid.*, 1<sup>E</sup>90, Etat civil, registre des naissances de 1882, mars-avril, n°297.

<sup>&</sup>lt;sup>42</sup> AD 38, 11U448, Acte de Société Reynier et C<sup>ie</sup>, 1913.

<sup>&</sup>lt;sup>43</sup> Ibid.

<sup>&</sup>lt;sup>44</sup> Ancien n°57.

d'habitation et dépendances diverses, sol, cour, et terrain, le tout de la contenance de un hectare sept ares seize centiares environ [...] » <sup>45</sup>.

C'est au cours de cette décennie que la société se dote d'une mégisserie bâtie sur la propriété rue Arago aux côtés de la teinturerie et du magasin de peaux existant. Conservés aux Archives Municipales de Grenoble, les plans de construction dressés en 1913 sur lesquels la fonction des différentes salles est indiquée mettent en lumière l'organisation spatiale de l'usine. Un article paru dans la revue Ganterie en 1924 à l'occasion d'une visite de l'usine effectuée par des étudiants américains en séjour à Grenoble décrit avec précisions les opérations réalisées pour préparer les peaux pour gants dans les différentes pièces mentionnées sur le plan. La visite suit le circuit des peaux et commence dans le « magasin des peaux brutes », où ces dernières sont triées en fonction de leur qualité: «Le magasin des peaux brutes est un immense hall où sont empilées des peaux de différentes provenances toutes saupoudrées de naphtaline. » <sup>46</sup>. Elles sont ensuite amenées en « salle des pelains », pièce voisine du magasin de peaux brutes où elles sont placées dans de grands réservoirs – les « pelains » – pour absorber de la chaux avant d'être lavées puis passées sous la « dépoileuse » et dans l'écharneuse pour ensuite être plongées dans l'eau claire. L'étape suivante se déroule en salle des rivières où les peaux destinées à la fabrication du gant suède ne subissent pas le même traitement que celles destinées au gant glacé. Après cela, « On procède ensuite au dégraissage dans la salle des confits où pendant tout un jour les peaux vont tremper dans un bain de son et être soumises à l'action des bactéries qui font sortir la graisse des pores. Alors commence le tannage ou habillage des peaux, dans les turbulents avec un mélange de belle farine, d'alun, d'œuf et de sel. La peau bien nourrie, devient épaisse et se resserre. » 47. Les peaux sont ensuite amenées à l'étage dans la « chambre chaude » – appelée « sèche » sur le plan – pour être séchées avant d'être placées dans le « magasin des peaux en croûtes qui comprend deux chambres où on les laisse vieillir avec leur habillage » 48. « Au fur et à mesure des besoins, les peaux sont mouillées, assouplies au foulon, et au palisson » à l'aide de machines contrôlées par des femmes dans la salle des « Palissons » « la peau est alors débarrassée de toute trace de croûte »49, illustrant ainsi le caractère moderne de ce travail effectué à la main quelques décennies auparavant. Enfin, elles sont amenées dans le « magasin des peaux blanches » avant d'être conduite à la teinturerie située dans un bâtiment voisin.

<sup>&</sup>lt;sup>45</sup> AD 38, 11U448, Acte de Société Reynier et C<sup>ie</sup>, 1913.

<sup>&</sup>lt;sup>46</sup> Revue *Ganterie*, juin 1924, p. 357.

<sup>&</sup>lt;sup>47</sup> Ibid.

<sup>&</sup>lt;sup>48</sup> Ibid.

<sup>&</sup>lt;sup>49</sup> Ibid.

# <u>Document 4 : Magasin de peaux blanches de la mégisserie Reynier rue Arago dans les années 1920</u>

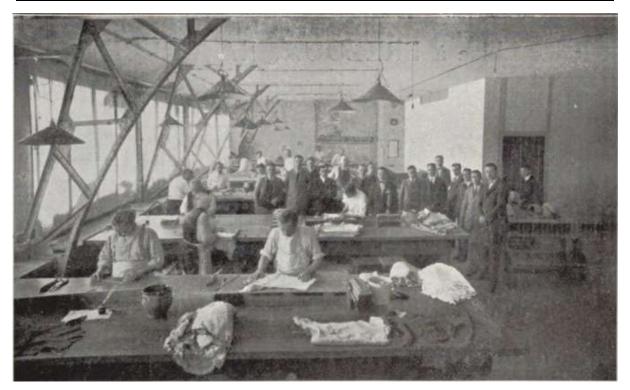


Source: Revue Ganterie, juin 1924, p. 357

Une fois la préparation achevée, les peaux sont réparties en fonction de leur caractéristique entre les différents lieux de production de gants des Etablissements Reynier, séparés géographiquement sur le critère de la gamme de produit à concevoir. Les plus belles peaux sont envoyées dans la manufacture de la rue Maréchal Dode pour la confection des gants qui porteront la marque « Reynier ». Dans les années 1920, ce lieu dispose d'ateliers destinés à accueillir un contingent d'ouvriers et d'ouvrières. En parallèle, la Maison Reynier continue de pratiquer le travail à domicile en particulier pour la couture mais semble privilégier le travail à l'atelier. Une vaste pièce lumineuse est dédiée à la coupe des gants comme l'illustre la photographie de l'atelier de coupe de la manufacture de gants Reynier montrant des ouvrierscoupeurs en activité au premier plan tandis que les étudiants américains observent leur travail au second plan. L'étape de la coupe comprend « le dolage pour rendre la peau parfaitement unie; le dépeçage, opération [...] qui consiste à choisir judicieusement la partie où il faut tailler le gant ; l'étavillonnage, qui sert à établir le gant d'après un calibre modèle, copie de la main de fer employée au moment où l'on coupe la peau »<sup>50</sup>. Le gant est ensuite « fendu » : les peaux préparées par le coupeur sont coupées à l'aide de la main de fer dans l'atelier de « fente ». Ensuite, les couturières assemblent les différentes parties du gant qui est ensuite brodé ou décoré puis un travail de « finition » est effectué avant procéder aux différentes vérifications. Enfin, la marque est apposée et le gant est emballé en « salle d'expédition ».

<sup>&</sup>lt;sup>50</sup> *Ibid.*, p. 361.

Document 5 : Atelier de coupe de la manufacture de gants Reynier dans les années 1920



Source: Revue Ganterie, juin 1924, p. 361

L'effectif ouvrier travaillant à l'atelier est encadré par un personnel sélectionné avec soin pour diriger les différents sites de production. Alors que l'Ecole de ganterie n'existe pas encore à Grenoble, la ganterie Reynier recrute en partie le personnel de direction parmi les anciens élèves de l'Ecole Professionnelle Vaucanson à l'image de Jules Martin, sortie de l'école en 1877, devenu directeur de la Maison Reynier, de Jonas Belin, fabricant de gants, employé par la société à l'issu de son cursus achevé en 1883 ou encore d'Edmond Cristille, sortie de l'Ecole Vaucanson en 1898, devenu représentant de la Maison Reynier à Londres<sup>51</sup>. Quant aux ouvriers, ils suivent un apprentissage classique d'une durée de dix-huit mois auprès d'un ouvrier-gantier confirmé travaillant pour un patron tandis que la formation féminine aux travaux de confection des gants semble inexistante jusqu'aux années 1910.

<sup>&</sup>lt;sup>51</sup> AM Grenoble, 1R175, Livret Association des Anciens Elèves de l'Ecole Vaucanson, 1913.

<u>Document 6 : Salle d'expédition de la manufacture de la rue Maréchal Dode dans les</u> années 1920



Source: Revue Ganterie, juin 1924, p. 363

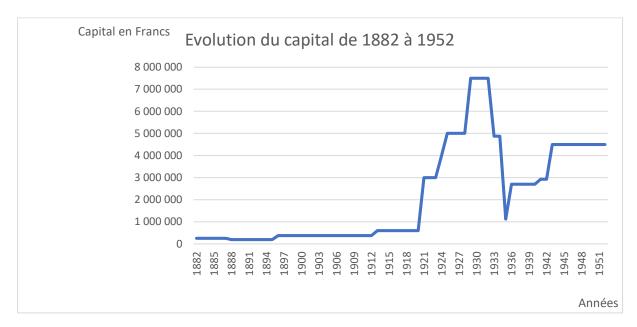
#### 3/ Une transformation en Société Anonyme nécessaire :

Amorcé dès la fin du XIXe siècle, le développement de la Société nécessite de nouveaux financements. En conséquence, en février 1921, la Société en Nom Collectif est transformée en une Société Anonyme au Capital de 1 200 000 francs divisé en 1 200 actions majoritairement détenues par des membres de la famille, puis est porté à 3 000 000 de francs le mois suivant. Au cours de la décennie 1920, le capital connait une hausse exponentielle avant d'être réduit en 1933 suite à une diminution des affaires comme le montre le graphique présentant son évolution entre 1882 et 1952. Il est augmenté à plusieurs reprises, atteignant 7 500 000 francs en 1929. De manière à garder l'entreprise dans la famille, les souscriptions d'actions se font sans appel au public. Les parts ne sont pas librement cessibles aux personnes extérieures à la Société, le conseil d'administration devant donner son accord après avoir été consulté pour ce type de décision<sup>52</sup>.

<sup>&</sup>lt;sup>52</sup> AD 38, 11U484, Déclaration de souscription et de versement concernant l'augmentation de capital des Etablissements Reynier, 1925.

<u>Document 7: Tableau et graphique présentant l'évolution du capital de la Société de ganterie Reynier entre 1882 et 1952.</u>

<b>Evolution du capital entre 1882 et</b> 1952 <sup>53</sup>	
Période	Capital en Francs
1882-1887	250.000
1888-1895	198.000
1896-1912	375.000
1913-1920	600.000
1921-1923	3.000.000
1924	4.000.000
1925-1928	5.000.000
1929-1932	7.500.000
1933-1934	4.875.000
1935	1.120.000
1936-1940	2.700.000
1941-1942	2.925.000
1943-1952	4.500.000



Constituée pour une durée de 52 ans, la nouvelle société dont la raison sociale devient « *Etablissements Reynier* » compte alors cinq administrateurs possédant à eux tous réunis la majorité des actions<sup>54</sup> : Auguste (1849-1929) et Henri Reynier (n. 1856), fils du fondateur, Louis Reynier, Séverin Reynier (1890-1966) et Gabriel Thomas petits-fils du fondateur. La

17

<sup>&</sup>lt;sup>53</sup> Le tableau et le graphique sont établis à partir de données extraites des Actes de sociétés, du Registre du Commerce et du Rapport d'Inspection de la succursale de la Banque de France à Grenoble de l'année 1952.

<sup>&</sup>lt;sup>54</sup> AD 38, 11U476, Déclaration de souscription et de versement concernant l'augmentation de capital des Etablissements Reynier, 1924.

plupart des actionnaires font partis de la famille Reynier ou ont un lien matrimonial avec cette dernière, à l'image de la famille Thomas liée aux Reynier à partir de 1880<sup>55</sup>.

Il est curieux de constater que certains actionnaires sont domiciliés en Tunisie. Il s'agit là encore d'individus liés à la famille par le mariage. Auguste Séverin Reynier (1890-1966), fils de Paul Reynier, épouse Marthe Marie Ida Pinchart au Vice-Consulat de France à Tunis, en décembre 1910<sup>56</sup>, ce qui explique la présence de colons tunisiens parmi les actionnaires de la société de ganterie. Cette union semble être à l'origine de l'acquisition d'un domaine viticole situé à Bordj Chakir en Tunisie exploité par un actionnaire des Etablissements Reynier, un dénommé Robert Yver de la Bruchollerie (1879-1944) mentionné en qualité de « *Directeur d'exploitation agricole à Bordj Chakir près Tunis* » dans la liste des actions souscrites en 1924<sup>57</sup>. Force est de constater qu'un lien étroit existe entre ce domaine et notre établissement de ganterie grenoblois. « *Fabricants de gants* » <sup>58</sup> de métier, Auguste Séverin Reynier (1890-1966) et son frère Séverin Paul Louis Reynier (né en 1883) s'écartent quelque-peu de la ganterie pour fonder une toute autre société en 1925<sup>59</sup>, qu'ils exploitent en commun pour le « *commerce des vins et spiritueux et autres produits similaires* » <sup>60</sup> sous la dénomination « Reynier Frères SARL » en parallèle de leur implication dans l'entreprise de ganterie.

Mais ces colons tunisiens font parti des petits actionnaires des Etablissements Reynier comme les membres de la famille Thomas, hormis Gabriel Thomas, coadministrateur de la société, classé parmi les gros actionnaires. A cette liste des petits actionnaires s'inscrivent Pierre et Edouard Dumolard, l'un « ingénieur », l'autre « avocat », domiciliés à Grenoble, Pierre Besserve, « ancien notaire » demeurant à Saint-Etienne, un banquier nommé Théo Dieu-Aide et Marie Reynier (1886-1979), fille de Paul Reynier.

#### 4/ Entre recherche et innovation : l'entreprise du XX<sup>e</sup> siècle

A cette même période, l'entreprise opte pour une stratégie basée sur l'innovation. Quelques années avant la transformation en Société Anonyme, un « *laboratoire d'étude* » ou « *laboratoire de recherche* » <sup>61</sup> en chimie est ouvert au sein de l'usine de mégisserie Reynier de la rue Arago. Il est placé sous la responsabilité d'une femme, chimiste de métier, nommée Mme Szmukler, qui a pour objectif, de réduire le temps de préparation des peaux sans négliger la qualité en utilisant la chimie :

« Madame Constantin SZMUKLER, licenciée ès-sciences, ancien préparateur à la Faculté des Sciences, que les établissements Reynier avaient mise à la tête de leurs laboratoires de recherches, comprenant dès le début l'importance et l'intérêt de cette action microbienne dans le dépoilage, a réussi, après de patientes recherches, à isoler les microbes nuisibles, et à cultiver uniquement les microbes favorisant l'action du dépoilage.

<sup>&</sup>lt;sup>55</sup> AM Grenoble, 2<sup>E</sup>88, Etat civil, registre des mariages de 1880, juillet, n°177.

<sup>&</sup>lt;sup>56</sup> *Ibid.*, 1<sup>E</sup>98, Etat-Civil, registre des naissances de 1890, avril-mai, n°493.

<sup>&</sup>lt;sup>57</sup> AD 38, 11U476, Déclaration de souscription et de versement concernant l'augmentation de capital des Etablissements Reynier, 1924.

<sup>&</sup>lt;sup>58</sup> *Ibid.*, 11U516, Acte de Société Reynier frères, société à responsabilité limitée, 1931.

<sup>&</sup>lt;sup>59</sup> Fondée pour une durée de dix ans, cette société dont l'objet n'est pas lié à la ganterie dispose d'un capital de 50 000 francs augmenté à plusieurs reprises. Son siège social se situe à Grenoble, avenue Alsace Lorraine (n°19).

<sup>&</sup>lt;sup>60</sup> AD 38, 11U516, Acte de Société « Reynier frères, société à responsabilité limitée », 1931.

<sup>&</sup>lt;sup>61</sup> Revue *Ganterie*, septembre 1927, p. 3.

De sorte, l'éminente chimiste est arrivée à réduire considérablement le temps nécessaire à cette opération primordiale en mégisserie. »<sup>62</sup>.

Une autre de ses missions consiste à mettre au point des procédés de préparation des peaux spécifiques à la conception de nouveaux produits de ganterie à l'image du « gant lavable » que les Etablissements Reynier mettent sur le marché dans les années 1920. Certains procédés font l'objet de dépôt de brevets à l'image d'un « procédé de vieillissement et blanchiment des peaux de mégisserie et autres produits organiques d'origine animale »<sup>63</sup> déposé en 1923.

Fiers de cette activité de recherche, les administrateurs des Etablissements Reynier en font un objet de publicité exposant la capacité d'innovation de l'entreprise comme en témoigne plusieurs articles de la revue *Ganterie* parus dans les années 1920 :

« Le travail de la mégisserie longtemps exécuté d'une manière empirique d'après les données d'une vieille expérience, était resté pendant des siècles à peu près stationnaire. C'est seulement il y a quelques années que les progrès de la biologie en général et de la microbiologie en particulier incitèrent à une étude scientifique de cette question si importante pour l'industrie du gant.

Les établissements Reynier, toujours en tête du progrès en ce qui concerne leur industrie créèrent un laboratoire moderne de recherches pour étudier les phénomènes chimiques et surtout l'action microbienne, pressentie depuis longtemps, mais que l'on n'avait jamais réussi à déterminer parfaitement dans ses modalités et ses causes, au cours des différentes transformations subies par la peau pour gant »<sup>64</sup>.

La recherche d'innovation porte aussi sur la conception de nouvelles machines pensées et conçues par un ingénieur travaillant au sein des Etablissements Reynier nommé Constantin Szmukler, marié à la chimiste précédemment évoquée. Par exemple, en 1926, un brevet d'invention est déposé concernant un « Appareil à marche continue à haut rendement pour le rognage des peaux dans les tanneries et mégisserie »<sup>65</sup>. D'ailleurs, le registre du commerce nous apprend que la Société dispose d'un « petit atelier mécanique rue du Moustier de Clermont à Grenoble »<sup>66</sup>.

Dans les années 1920, les peaux brutes transformées au sein des Etablissements Reynier proviennent de France, d'Italie et d'Espagne pour la fabrication du gant glacé et de Cordoba en Argentine pour le gant suède, où la société a ouvert un établissement en 1925 que ses administrateurs décrivent ainsi :

« En Argentine, nous avons installé à CORDOBA, en plein centre de la région productrice, un important établissement qui, pour se conformer aux usages du pays, achète aux éleveurs argentins toutes leurs productions de peaux, chevreau, chèvre, bœuf ou mouton, et même la laine et le crin. Tous ces produits sont revendus par nous sauf les peaux de chevreaux, qui

<sup>66</sup> AD 38, 7850W1.

<sup>&</sup>lt;sup>62</sup> *Ibid.*, juillet 1926, p. 445.

<sup>&</sup>lt;sup>63</sup> *Ibid.*, octobre 1924, p. 637.

<sup>&</sup>lt;sup>64</sup> *Ibid.*, juillet 1926, p. 445.

<sup>&</sup>lt;sup>65</sup> Le Cuir technique : revue scientifique et industrielle, dir. Urbain J. Thuau, 1<sup>er</sup> mars 1928, p. 123, en ligne sur Gallica.bnf.fr ; pour plus d'information à ce sujet, se référer à l'article.

spécialement réputées pour la fabrication du gant suède, sont expédiées par énormes quantités à nos usines de Grenoble »<sup>67</sup>.

Des « acheteurs » sont employés pour acheter les peaux destinées à la ganterie qui sont ensuite stockées dans les entrepôts grenoblois, où elles sont triées et classées en fonction de leur qualité, les plus belles étant employées pour les gants qui porteront la marque « Gant Revnier ». Dès les années 1880, cette dernière constitue la marque de luxe dite « premier choix » tandis que le second choix porte la marque « Reynier Gant – Toscane » ou gant « Directoire », vendus à moindre prix. Ceci apparait clairement dans les brochures commerciales : « Les différentes longueurs de doigts et les mesures spéciales ne peuvent se faire qu'en qualité Reynier »<sup>68</sup>. Dès les années 1890, l'entreprise fait le choix de séparer les lieux de fabrication des différentes marques de gants qu'elle produit en fonction de leur qualité: « Au lieu de fabriquer toutes sortes de qualités dans une seule usine, les Etablissements Reynier, soucieux de leur réputation ont tenu à sérier leurs fabrications dans des usines différentes. »<sup>69</sup>. Ainsi dans les années 1920, les gants de luxe de marques « Reynier » et « Suzette » sont confectionnés dans la manufacture principale rue Maréchal Dode alors que la fabrique rue de France est dédiée aux marques « Pelvo » et « Bolval » de moindre qualité que les précédentes et qu'une fabrique nommée « Ganterie Saint-André » est ouverte en 1925 à la Côte-Saint-André pour la conception des gants de gamme inférieure gants « plus courants » et « à la portée de toutes les bourses » 70 selon les termes employés dans les articles publicitaires.

L'ascension de la ganterie Reynier amorcée dès les années 1880 illustre parfaitement la modernisation que connaissent plusieurs Maisons de ganterie à partir de la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. A l'image de la Maison Reynier, la « ganterie moderne » peut être définie par plusieurs critères. Tout d'abord, elle se structure en société au cours du XIX<sup>e</sup> siècle puis se transforme en société anonyme dans les années 1920. Ensuite, elle pratique l'intégration verticale en amont de la confection des gants, préparant elle-même ses peaux pour ganterie, et parfois en aval en ouvrant des succursales en France et à l'étranger pour la vente des produits finis. Par conséquent, elle se dote de bâtiments industriels pour loger les diverses activités et fait travailler des ouvriers et ouvrières à l'atelier tout en perpétuant le traditionnel travail à domicile. Enfin, elle recherche l'innovation dans la gamme de produits proposés à la clientèle mais aussi dans les procédés de fabrication, comme l'illustre le cas des Etablissements Reynier avec le laboratoire de recherche placé sous la direction d'une femme chimiste ouvert au sein de la mégisserie, l'utilisation de machines dans la phase de préparation des peaux et la présence d'un ingénieur chargé de la conception de nouvelles machines au sein de la Société.

Les années 1930 sont moins glorieuses pour les Etablissements Reynier. Le bilan négatif enregistré en 1934 oblige l'Assemblée Générale des actionnaires à réduire le capital. De 7 500 000 F en 1929, ce dernier est abaissé à plusieurs reprises, atteignant 1 120000F en 1935 avant d'être réhaussé à 2 700 000 F quelques mois plus tard. En 1943, les administrateurs font le choix de transformer la Société Anonyme en une Société à Responsabilité Limitée. En

<sup>&</sup>lt;sup>67</sup> Revue *Ganterie*, mai 1926, p. 379.

<sup>&</sup>lt;sup>68</sup> BM Grenoble, V. 3005, pièce 90, « Reynier, Prix-Courant », 1894.

<sup>&</sup>lt;sup>69</sup> Revue *Ganterie*, mars 1926, p. 6.

<sup>&</sup>lt;sup>70</sup> *Ibid.*, septembre 1927, p. 6.

1951, l'entreprise connait des difficultés financières causées par une baisse d'activité qui dure déjà depuis quelques années selon l'inspecteur des succursales de la Banque de France. En 1956, les immeubles d'exploitation des Etablissements Reynier sont vendus pour éviter un dépôt de bilan. Les machines les plus récentes sont louées à une mégisserie nouvellement constituée sous le nom de « la Concentration des Mégissiers des Alpes » par l'association de la maison Terray et Guerry, rencontrant elles aussi des difficultés. En 1958, selon le rapport d'Inspection de la succursale de la Banque de France à Grenoble :

« Les Ets Reynier n'ont plus guère qu'une activité de négociants, achetant des peaux qu'ils font travailler par la C. M.  $A^{71}$  et revendant à leur clientèle personnelle.

Leur spécialité consiste dans la fourniture de membranes pour compteurs à gaz, spécialité qu'ils partagent avec une seule maison en France (PINAY) et qui se révèle pleine d'avenir et particulièrement rentable.

D'autre part, la société réalise des profits confortables en vendant la laine retirée des peaux et en préparant, à partir des plus belles pièces, du cuir velours qu'elle vend aux magasins de vêtement. Cette dernière production ne serait cependant développée qu'avec prudence, en raison du caractère peut-être très provisoire de la demande, laquelle dépend étroitement de la mode. »<sup>72</sup>.

Cette ganterie en activité pendant près de 130 ans transmise sur plusieurs générations ne résiste pas au déclin de l'activité gantière qui a eu raison de toutes les ganteries grenobloises dans la seconde moitié du XX° siècle – à l'exception d'une, encore en activité à ce jour, mais dont le fonctionnement diffère des entreprises des siècles passés. Fermée définitivement dans les années 1960, la ganterie Reynier appartient aujourd'hui au passé : un passé encore visible dans la ville de Grenoble, certains de ses bâtiments étant encore debout à l'image de ceux situés dans la rue Maréchal Dode qui ont hébergé la manufacture de gants pendant près de 70 ans aux côtés de la demeure patronale.

#### Audrey Colonel, Doctorante en histoire contemporaine, UGA-LARHRA

.

<sup>&</sup>lt;sup>71</sup> Concentration des Mégissiers des Alpes.

<sup>&</sup>lt;sup>72</sup> Mission Historique de la Banque de France, Rapport d'Inspection de la succursale de Grenoble, 1842-1970.